

**Extrait du Registre des Délibérations  
BUREAU EXECUTIF  
Séance du jeudi 26 septembre 2024**

**Date de la convocation** : vendredi 20 septembre 2024

**Nombre de conseillers en exercice** : 37

**Étaient présents :**

M. François BAYROU, M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL (excusée du n°1 au n°7), Mme Marie-Claire NE, M. Michel BERNOS, M. Francis PEES, M. Jean-Louis CALDERONI, M. Claude FERRATO, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Victor DUDRET, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Eric CASTET, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE

**Étai(en)t représenté(e)s :**

Mme Monique SEMAVOINE (pouvoir à M. François BAYROU), M. Jean-Claude BOURIAT (pouvoir à Mme Marie-Claire NE), Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), M. Jacques LOCATELLI (pouvoir à M. Philippe FAURE), M. Pascal MORA (pouvoir à M. Jean-Louis CALDERONI), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. Pierre SOLER)

**Étai(en)t excusé(es) :**

**Secrétaire de séance :**

-----

**N° 6 Cluster So-Horse-Alliances : subvention 2024**

**Rapporteur** : M. Francis PEES

Mesdames, Messieurs

Le cluster So-Horse-Alliances est une association fondée en 2012 qui regroupe 50 membres parmi lesquels des entreprises de la filière équine du Sud-Ouest, des socio-professionnels et des organismes de formation et de recherche.

L'association est tout particulièrement implantée dans le Béarn : son siège social est à l'Hippodrome de Pau, un tiers de ses activités se déroule à Pau et 30% de ses membres sont installés dans le Béarn.

Le cluster So-Horse-Alliances a pour objectifs de favoriser les échanges entre ses adhérents, de les inciter à travailler collectivement et à mutualiser leurs moyens pour mieux vendre et innover.

Pour l'année 2024, quatre axes de développement stratégiques fédèrent les membres de l'association :

- La promotion des savoir-faire territoriaux ;
- L'accompagnement des adhérents dans leur développement et leurs innovations ;
- La mise en relation des acteurs de la filière ;
- La promotion de l'association.

Le plus important événement auquel le cluster So-Horse-Alliances et ses membres participent chaque année est « Les 5 étoiles de Pau » (concours complet d'équitation international de 4 jours accueillant 40 000 visiteurs et 120 exposants). Cette manifestation, au-delà d'être un événement sportif majeur, est également un pôle de rencontres incontournable des acteurs de la filière équine du Sud-Ouest.

Par ailleurs, l'Hippodrome de Pau, membre de l'association, donne également la possibilité aux adhérents du réseau d'exposer leurs activités lors d'une journée de courses dédiée au meeting d'hiver.

Des réunions sont aussi régulièrement organisées entre membres pour échanger sur les problématiques rencontrées et les besoins de chacun.

Pour la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), la filière équine est un atout fort pour le développement économique et l'attractivité du territoire (7 556 licenciés dans le département en 2024). Le cluster So-Horse-Alliances participe à la structuration de la filière et renforce l'attractivité de la CAPBP par des actions de promotion.

Le cluster So-Horse-Alliances sollicite le soutien de la CAPBP, pour l'ensemble des actions participant au développement de la filière équine. Cette association est aujourd'hui principalement financée par les adhésions.

Il vous est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € dans les conditions prévues par la convention annexée à la présente délibération.

*délibéré page suivante*

**Après avis de la conférence Développement Economique - Attractivité - Tourisme - Numérique - Affaires Européennes et internationales du 17 septembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 19 septembre 2024, il vous appartient de bien vouloir :**

- 1. Attribuer une subvention de 10 000 € au cluster So-Horse-Alliances pour l'année 2024 au titre de la priorité 2 (chantier 2.3) du Règlement d'Intervention Economique de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ;**
- 2. Autoriser M. le Président à signer la convention annexée ;**
- 3. Décider que la dépense correspondante sera financée par les crédits inscrits au Budget Principal 2024, chapitre 65, fonction 61, article 6574.**

**Conclusions adoptées**

**suivent les signatures,**

**pour extrait conforme,**

Le Président  
François BAYROU